



53

Vérifier au prononcé

Examen Périodique Universel du Nicaragua

Déclaration de:

Ambassadeur Omar Hilale
Représentant permanent du Royaume du Maroc

Prononcée par

M. Amine Chabi
Conseiller

Genève, le 7 Mai 2014

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier Son Excellence Mme Ana Isabel Morales, Ministre de l'Intérieur, pour la présentation du rapport de son pays à l'Examen Périodique Universel.

Le Maroc salue la forte volonté politique du Nicaragua pour ancrer la protection des droits de l'homme à travers une mise à niveau législative et des programmes sectoriels audacieux.

Ma délégation note avec satisfaction les objectifs stratégiques fixés par le Gouvernement nicaraguayen, parmi lesquels une croissance économique durable, la réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté, l'augmentation du nombre d'emplois de qualité.

Nous relevons positivement la mise en œuvre de la stratégie "Vivir limpio, vivir sano, vivir bonito, vivir bien" qui accorde une place de choix aux enfants, aux femmes et aux jeunes.

Le Maroc félicite le Nicaragua pour ses efforts de lutte contre la sous-alimentation qui est passée de 55.1% en 2010 à 20.1% en 2012, ce qui fait du Nicaragua l'un des pays les plus avancés dans le domaine de l'élimination de la pauvreté et de l'extrême pauvreté.

Mon pays se réjouit du lancement des programmes "Faim zéro", "Jardins familiaux" et "Ticket productif alimentaire" qui visent à soutenir le développement du secteur agricole.

Conscient de l'apport important de la jeunesse dans les chantiers de développement, le Maroc soutient le développement par le Nicaragua d'un plan national pour l'emploi et le travail décent des jeunes qui favorise l'insertion socio-économique de cette catégorie.

Le Royaume du Maroc félicite le Nicaragua pour avoir relevé le défi de l'analphabétisme, à travers des programmes combinés d'alphabétisation et de postalphabétisation qui ont permis de ramener le taux d'analphabétisme à 3% en 2013.

Pour conclure, et dans l'esprit de l'initiative maroco-britannique visant à rationaliser les recommandations des EPU, le Maroc souhaiterait faire les deux recommandations suivantes:

1- Promouvoir l'éducation aux droits de l'homme à travers des actions de sensibilisation envers le grand public et des partenariats entre le Bureau du Défenseur des droits de l'homme et les institutions académiques ;

2- Envisager des mesures spécifiques pour consolider le taux de rétention dans l'enseignement secondaire.

Je vous remercie Monsieur le Président.